

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 60 (1965)
Heft: 3-fr

Artikel: L'assemblée générale de Genève
Autor: Bodinier, C.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans la salle de paroisse du Bourg de Four, le 12 juin, le président central, Ariste Rollier, ouvre l'assemblée générale. A sa droite, le président de la section genevoise, Léopold Gautier; à sa gauche, le secrétaire général de la Ligue, Ernest Laur.

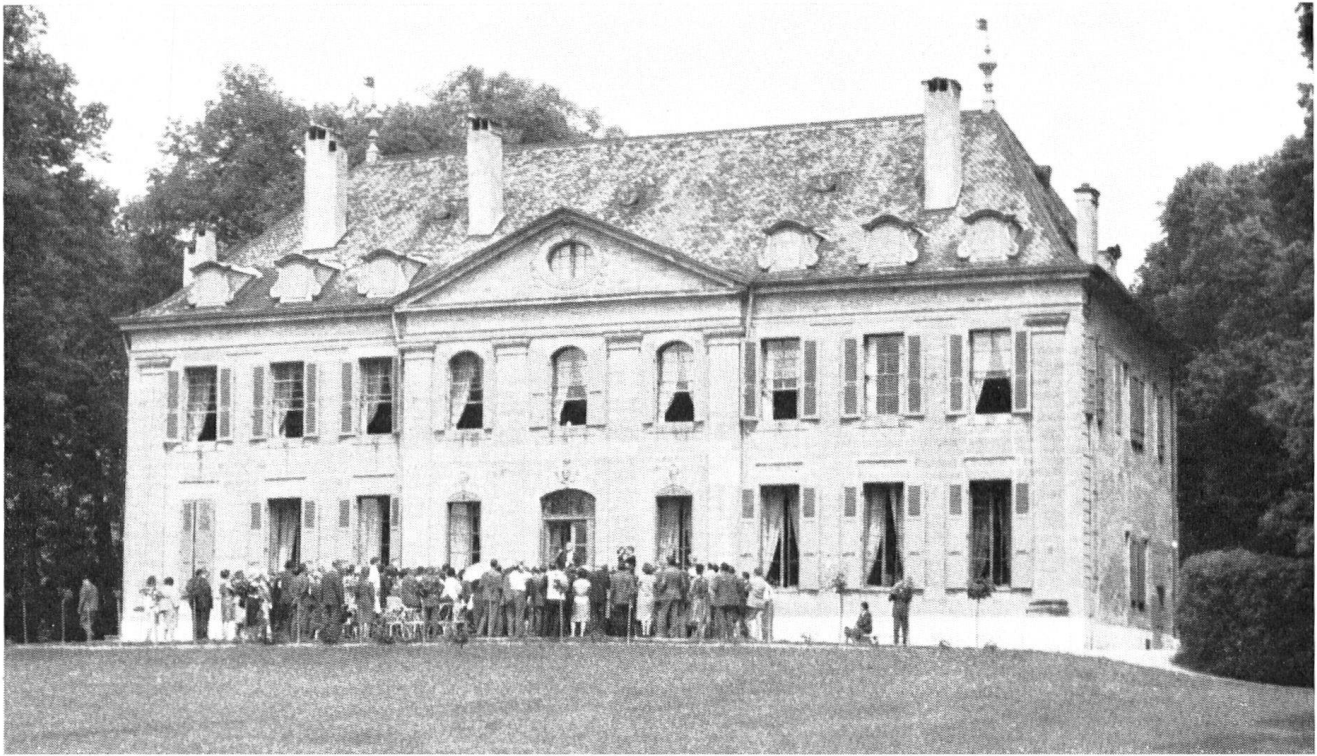
L'assemblée générale de Genève

Le soleil du 12 juin, après des semaines de printemps glacé, avait quelque chose de miraculeux, et la soudaine clémence d'un ciel favorable aux ligueurs du patrimoine national plaça d'emblée cette assemblée générale de Genève dans un climat de réussite.

A cet accueil proprement lémanique s'ajouta la surprise délicate des cadeaux qui attendaient les arrivants dans leur chambre d'hôtel: dessin du Vieux-Carouge offert par la « Palette carougeoise », gravure du Vieux-Genève, et autres objets utiles, dons d'une célèbre fabrique d'horlogerie qui fait d'ailleurs partie de la Société d'art public comme membre collectif. Ces attentions furent vivement appréciées.

On commença par visiter l'« ancienne ville sarde », et les congressistes, répartis en petits groupes dûment pourvus de guides, purent ainsi prendre un contact direct avec cette création du XVIII^e siècle sur laquelle la revue venait de les renseigner complètement. On peut différer d'opinion sur la beauté des « tours de Carouge », mais le fait est que, de ces belvédères modernes édifiés un peu à l'écart, on jouit d'un coup d'œil sur le centre ancien qui pourrait contribuer à faire prendre conscience, aux nouveaux habitants, de l'impérieuse nécessité de le sauvegarder...

De là, on gagna Genève et le Bourg de Four, animé par les terrasses de cafés et les marchands d'antiquités. Et l'assemblée administrative s'ouvrit à la maison de paroisse de Saint-Pierre sous la présidence de M. Ariste Rollier, qui salua plusieurs hôtes d'honneur: M. J. Treina, président du Conseil d'Etat, son collègue M. F. Peyrot, chef du Département des travaux publics, M. Ganter, maire de Genève, M. G. Baumann, maire de Carouge, et des représentants du Service d'urbanisme, de la Commission des sites, de l'Ins-



Au cours de la promenade du dimanche, les ligueurs font halte dans le splendide domaine de Chouilly. La demeure, construite vers 1725 par Charles Lullin, est l'une des plus belles du canton de Genève. L'arrière-petit-fils de Charles, Frédéric Lullin de Châteauevieux, écrit à Chouilly le « Manuscrit venu de Ste-Hélène d'une manière inconnue ».

pection cantonale des forêts, de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

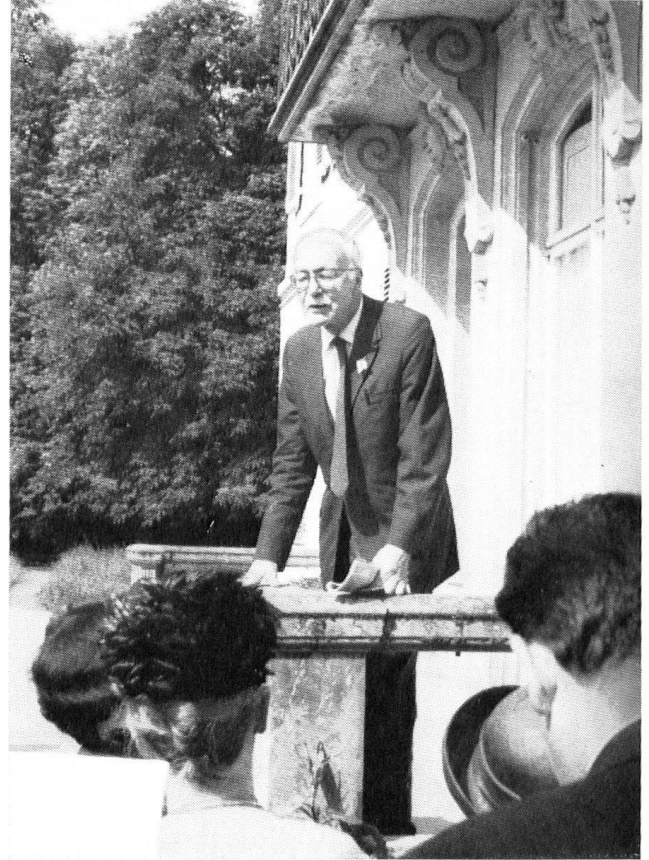
Notre président rappelle l'importance historique et internationale de Genève, évoque la mémoire de Rousseau, « premier défenseur de la nature », et souligne que l'Art public, section genevoise du « Heimatschutz », fondée en 1901, est plus ancien que la Ligue suisse qui fête cette année son soixantième anniversaire. Après un rapide historique de la Ligue et de ses nombreuses réalisations, il brosse quelques perspectives d'avenir: la loi fédérale sur la protection des sites, impatientement attendue; la révision des statuts de la Ligue suisse; l'agrandissement de son secrétariat et l'extension de son bureau technique, auquel devront être attachés des architectes cantonaux; l'indispensable développement de nos effectifs; le prochain inventaire des sites historiques d'importance nationale; les campagnes contre les panneaux-réclames et les cimetières d'autos. Il conclut en relevant que si l'Etat a des devoirs pour la protection des sites, il doit être soutenu par le sentiment général de la défense nécessaire du patrimoine et des valeurs que nous devons maintenir pour nos après-venants.

Au passage, le président a fait acclamer les noms de notre secrétaire général, M. Laur, qui se retirera malheureusement le printemps prochain, et de M. Gautier, qui préside magistralement la Société d'art public depuis dix ans. Celui-ci prend à son tour la parole et rappelle que la Ligue suisse n'a plus siégé à Genève depuis 1942. Depuis lors, la ville a connu une expansion vertigineuse qui a posé bien des problèmes. Mais parallèlement, durant la dernière décennie, l'effectif de la section genevoise a passé de quelque 500 à 1000 membres. M. Gautier se félicite des rapports toujours plus étroits et fructueux qui se sont établis avec « Zurich ».

« Que serait devenue la Suisse durant ce demi-siècle sans l'activité des ligues pour la sauvegarde du patrimoine et de la nature? » se demande alors M. Treina, qui accueille les ligueurs au nom des autorités genevoises. Et il



A Chouilly le 13 juin. Ce jour-là, l'élégante châtelaine, Mme Edmée de Marignac, a fait pour la dernière fois les honneurs de sa propriété.



Au Petit-Saconnex, maison de Budé, le président de l'Art public genevois, Léopold Gautier, donne des explications.

répond: « Elle serait tout simplement invivable. La protection des sites historiques et naturels est devenue aujourd'hui un problème européen et même mondial. »

Après l'adoption tacite du substantiel rapport annuel du secrétaire général et des comptes de 1964, l'assemblée réélit en bloc les membres du Comité central, auquel elle fait en outre au soussigné l'honneur de le faire accéder.

Aux « divers », M. Gautier expose la situation de Carouge, dont les autorités ont besoin d'appuis, financiers en particulier, pour sauver leur précieuse cité, et invite les membres présents à voter une résolution en faveur d'une aide fédérale. Ce qui est fait d'enthousiasme. M. Baumann, maire de Carouge, remercie la Ligue suisse. Puis, quelques flèches romandes partent en direction du Comité central à propos de la résolution qu'il a votée contre la navigation fluviale.

La nombreuse cohorte de près de 300 participants descend alors les rampes de la Vieille ville et se rassemble à l'hôtel Métropole, où l'Etat et la Ville ont organisé une élégante réception. Flanqué de leurs deux magnifiques huissiers, M. Ganter parle d'or, d'autant plus aisément qu'il est de longue date un fervent adepte de l'Art public. « Les retardataires, dit-il en substance, ce sont les destructeurs du patrimoine; et les vrais réalistes, ce sont ses défenseurs. »

Désaltérés, les congressistes n'eurent plus qu'à traverser un quai superbement fleuri pour gagner l'embarcadère, où les attendait une des plus grosses unités du lac de Genève (comme on dit en ce lieu). Et ce fut un charmant

dîner lacustre, tant dans les salons qu'à l'air frais du pont de première classe, tandis que défilaient à l'horizon les rives aimables du Petit-Lac, à quoi s'ajouta l'agrément des voix harmonieuses et des ravissants costumes de « Genève chante ».

Le dimanche matin, on partit vers la campagne. Dans la banlieue déjà, les occupants des cars furent frappés par l'ampleur des espaces verts et la beauté des arbres entourant les bâtisses modernes ou les écoles « dernier cri ». Un premier arrêt, au Petit-Saconnex, permit d'admirer la campagne de Budé et son ancien hôtel particulier, bâti au début du XVIII^e siècle par Turrettini et où Marie-Louise séjourna l'été 1829. Aujourd'hui propriété de l'Etat, classé avec ses dépendances, il est entouré de quelques monstres locatifs qui ont pris pied dans les environs à la suite du morcellement des terrains. Voisinage typique de notre époque!

Sans s'arrêter, les cars parcoururent ensuite la cité-satellite de Meyrin, qui loge 10 000 habitants et en abritera bientôt le double. Expérience d'urbanisme ultra-rapide, où, là encore, les espaces verts sont à l'honneur.

Villages égrenés dans les prés et les vignes du Mandement, bâtis sur les « villas » romaines – énormes bâtiments du C.E.R.N.: il y a d'étonnants contrastes dans cette campagne genevoise qui aurait dû, de toute évidence, s'annexer le Pays de Gex, ne fût-ce que pour avoir plus d'espace à disposition!

Mais, faute de pouvoir refaire l'histoire, il est de bienheureuses haltes dans le passé: telle cette propriété de Marignac, à Chouilly, dont l'admirable terrasse domine la plaine du Rhône, et dont l'élégant manoir abrita les rêves de Joséphine durant quelques nuits. Il appartenait jadis à la famille Lullin, dont un représentant, Frédéric, fut l'auteur anonyme du fameux « Manuscrit venu de Ste-Hélène ». (Nous avons eu le chagrin d'apprendre depuis l'assemblée que Madame de Marignac, qui nous reçut avec tant de bonne grâce et qui eut, paraît-il, une grande joie à recevoir les ligueurs du patrimoine national, était décédée au volant de sa voiture. Louée soit la mémoire de cette authentique et vaillante châtelaine, qui se levait à cinq heures du matin pour soigner ses roses.)

Avant de quitter ce lieu enchanteur, et comme on allait parcourir la vallée de l'Allondon, M. Matthey, inspecteur cantonal des forêts, fit un bref exposé sur la situation de ce site porté à l'Inventaire national: sa protection est aussi difficile que nécessaire, car elle est un exutoire pour les citadins, et les intérêts s'y enchevêtrent de nombreux propriétaires et communautés locales. L'Etat y a déjà acheté 50 ha et en possédera bientôt 70. Il s'agira d'aménager les lieux en distribuant judicieusement ses diverses destinations: réserves naturelles, pêche, baignade, campement et parcage des voitures. Une loi cantonale devra réglementer le lotissement, les dépôts et décharges, etc. Une commission spéciale « coiffera » le tout. Il faudra résoudre encore les problèmes du gardiennage et du financement. Qu'il nous suffise de savoir pour l'instant que l'affaire est « bien lancée ».

Le parcours de cette vallée encore si sauvage par endroits, d'un relief et d'une végétation si particuliers, convainquit sans peine les congressistes, alarmés d'ailleurs du nombre de tentes et de voitures égaillées dans le paysage. Aux alentours de l'antique chapelle de Malval, en revanche, on retrouvait une entière sérénité. Tapie au milieu des prés que domine une aride colline ceinte de demeures campagnardes, elle émeut par ses formes simples et son étrange isolement. Rappelons que l'Art public a contribué à sa restauration avec le solde du legs Michel Monnier, destiné à la chapelle de Peney. Près du petit cimetière qui l'entoure, à l'ombre d'un groupe de conifères



Sur la terrasse du château de Dardagny, devenu mairie et école, le maire de la commune, M. Henri Bellevaux, souhaite la bienvenue aux 300 ligueurs et leur offre un verre de vin du cru.

qui gagnerait d'ailleurs à être élagué, un service divin, de forme œcuménique, y fut célébré à l'heure méridienne.

Et ce fut le tour des nourritures terrestres, préparées sous une vaste tente dans le village de Dardagny. Mais d'abord on se rassembla sous le fronton du château, où le maire, M. Bellevaux (un vrai nom du cru), raconta l'histoire mouvementée de cet édifice qui contient, fait rarissime dans la Suisse de l'ouest, un salon aux plaisantes ornements baroques. L'apéritif (un remarquable blanc 64 de la région) contribua à l'euphorie dominicale, qui allait se poursuivre par un succulent banquet, et par les productions, dans la cour du château doucement rafraîchie d'une averse coquine, des groupes costumés, dansants et chantants, du « Feuillu » et de « Notre Genève ».

La dernière étape, par Aire-la-Ville, Confignon, Perly, Bardonnex et Landecy – villages qui eussent chacun mérité une visite – nous conduisit à la Commanderie de Compesières, superbement restaurée il y a une dizaine d'années avec une importante contribution du « Heimatschutz ». M. Ganter, bon connaisseur de ce majestueux vestige de l'Ordre de Malte, se dévoua une fois de plus et nous en fit les honneurs.

Il ne restait plus qu'à retrouver la gare de Cornavin, où la petite histoire raconte que M. Kopp avait perdu toute sa gravité, ce qui en dit long sur les joies de cette journée.

Je pense être l'interprète de tous les participants en remerciant ici les responsables de l'organisation de ces deux magnifiques journées: M. Wettstein, le comité de l'Art public genevois (en particulier M. P. George, qui s'est beaucoup dépensé) et tous ceux qui, à divers titres, les ont appuyés.

C.-P. Bodinier